

Les principales dynamiques des paysages alsaciens depuis cinquante ans



Les paysages sont en constante évolution. Celles-ci sont souvent lentes, s'étirant sur de longues périodes et parfois plus rapides voire brutales, transformant alors radicalement le cadre de vie ou de travail des habitants. Ce bref regard en arrière sur les cinquante dernières années, n'est pas nostalgique d'une époque passée. Il est par contre important pour comprendre d'où l'on vient et quelles sont les dynamiques paysagères qui ont abouti aux paysages que nous connaissons aujourd'hui.

- Les paysages de grandes cultures se sont simplifiés et étendus
- Les paysages des Vosges se sont refermés
- Les paysages de prés et de vergers se raréfient
- Les bourgs et les villes se sont étalés
- Les hautes chaumes sont devenues de hauts lieux touristiques et naturels
- Le Rhin s'est industrialisé
- Les paysages de vignobles ont progressé

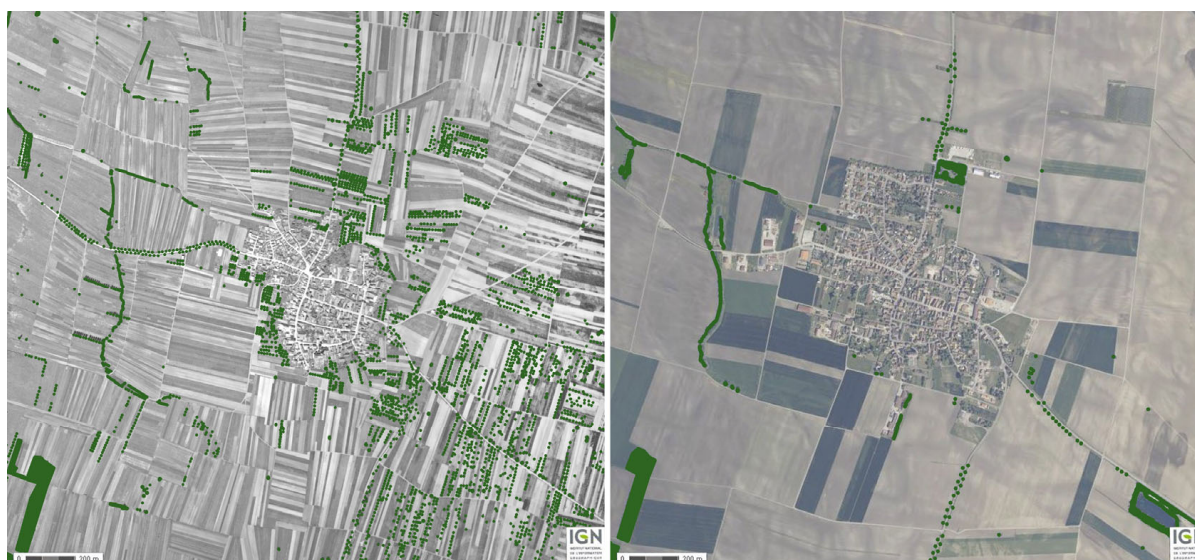
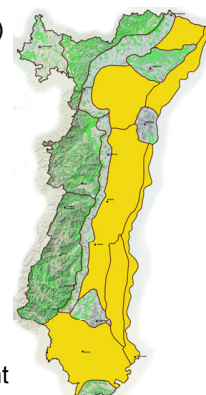
© Atlas des paysages d'Alsace
09/2015

Les paysages de grandes cultures se sont simplifiés et étendus

La raréfaction de l'arbre

Globalement au sein des grandes cultures, la place de l'arbre (isolé, haie, bosquets, rideau...) s'est amenuisée au gré de l'abandon de leur gestion, de leur renouvellement et des restructurations des exploitations agricoles. Les fruitiers punctuaient le paysage agricole de la plaine encore dans les années 1950. La production fruitière se conjugait avec celle du sol pour augmenter les revenus paysans. Mais ce système n'a pas survécu à la mécanisation. Les paysages deviennent alors plus simples avec les lisières boisées et les horizons ouverts aux lignes tendues.

Une banalisation peut naître alors par l'uniformisation du paysage, les transitions n'existant plus. Les vallons, traversant les étendues de grandes cultures, se sont refermés par endroits, ayant perdu leur entretien par le pâturage. Un petit parcellaire ponctué de vergers se maintient toutefois encore sur des terrains pentus de buttes ou de vallons, et surtout en périphérie de nombreux villages de la plaine et des collines sous-vosgiennes du Kochersberg, de l'Outre-Forêt et du Sundgau.



La simplification des paysages de grandes cultures

Depuis les années 1950, le paysage de la plaine d'Alsace semble avoir changé d'échelle suite à l'agrandissement des parcelles et à la raréfaction des arbres. Le village Ohnenheim, dans la Plaine d'Alsace, photographies aériennes de 1950 et 2012

La simplification du parcellaire

Les parcelles étroites (6 à 12 m.), longues (100 à 500 m.) et individuelles qui composaient un parcellaire « en lames de parquet » étaient adaptées au travail à la traction animale, l'attelage se prêtant mal aux demi-tours. Ce système a perduré jusqu'aux années 1950 et de nombreux secteurs de la plaine en portent encore des traces. Mais dans l'ensemble, le parcellaire en lanière s'est considérablement simplifié en s'adaptant à la traction mécanisée et le paysage semble avoir changé d'échelle.



La simplification du parcellaire agricole

Le parcellaire agricole a été entièrement remanié pour l'adapter à la mécanisation dans les années qui ont suivi la guerre. Villages de St-Ulrich et Strueth dans le Sundgau, Photographies aériennes de 1956 (atlas aérien de la France - Pierre Deffontaines 1964) et 2013 (Google earth)

Les cultures et surtout le maïs s'imposent dans la plaine et les rieds

A partir des années 1950-60, les rieds sont massivement défrichés, assainis par drainage, dotés de forages, à l'exception des rieds noir et gris. Les derniers endiguements achèvent de transformer l'ensemble de ces espaces en une grande plaine irriguée de maïs et de betterave.

Longtemps handicapée par les variations continues d'épaisseur et de granulométrie des alluvions, la plaine est rapidement convertie vers la culture intensive, et le paysage devient celui d'un immense champ de maïs irrigué. Les paysages de la plaine se vivent alors au rythme de la culture du maïs : sol nu l'hiver, inondé dans les rieds, puis vaste étendue verte en été et enfin un paysage cloisonné par les écrans de maïs qui ferment toute vue à l'automne.

Le bâtiment agricole s'affirme

Petit à petit l'activité agricole quitte le cœur des villages, où les fermes constituaient jusque-là l'essentiel du bâti. Les mises aux normes, l'évolution des productions ou l'augmentation de la taille des exploitations génèrent de nouveaux bâtiments d'exploitations dont les volumes sont bien supérieurs aux anciens. Les nouveaux bâtiments s'implantent en périphérie des villages ou parfois même isolés au milieu des parcelles. Dans les paysages ouverts où l'arbre se raréfie, ces nouveaux bâtiments agricoles se remarquent : stabulations et hangars deviennent plus prégnants dans le paysage.

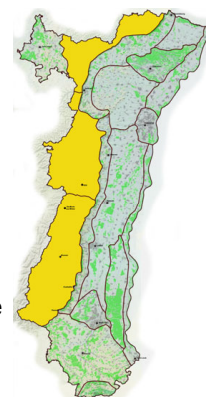


Quittant progressivement les villages, les bâtiments agricoles s'affirment dans le paysage, formant parfois une couronne autour des villages St-Ulrich (carte postale début XXème siècle, source archive départementale du Haut-Rhin) et Uhrwiller

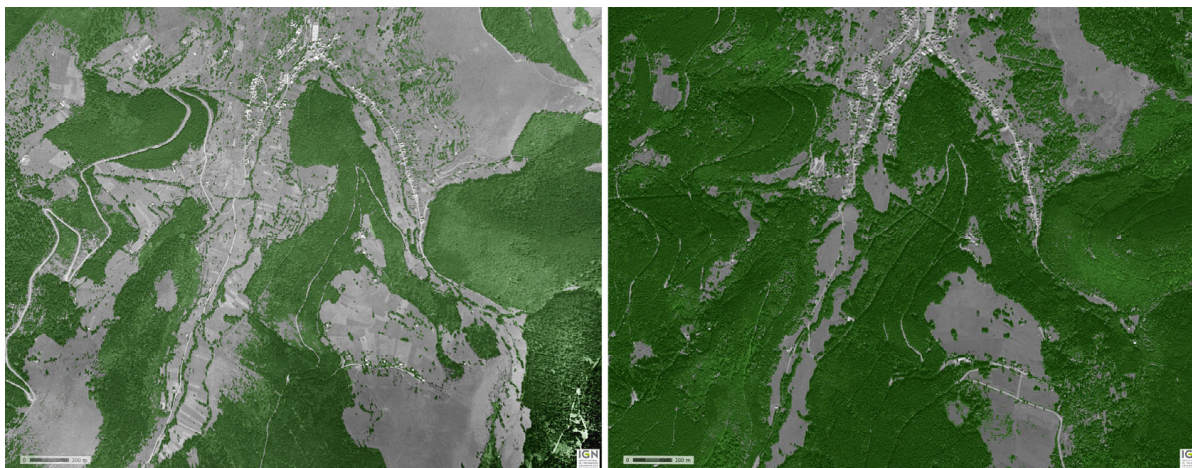
Les paysages des Vosges se sont refermés

La fin des ouvriers paysans et la fermeture des fonds de vallée

Dans le massif vosgien, le petit parcellaire des vallées industrielles est celui des ouvriers paysans. Une agriculture de subsistance était présente dans les fonds de vallées, jusqu'à la deuxième moitié du 20^e siècle. Des exploitations de doubles actifs (ouvriers / paysans) ont mis en place des systèmes de prairies à dos (système d'irrigation / drainage) qui ont permis d'exploiter des terrains très humides et ont contribué à l'ouverture des fonds de vallées. Leur structure est encore visible à certains endroits. A partir des années 1950, la fermeture des usines textiles entraîne un départ des ouvriers vers d'autres bassins d'emploi et une forte déprise agricole s'en est suivie. Les petites parcelles humides de fond de vallée, les parcelles trop pentues ou sur sol sableux pauvre ont été replantées massivement en épicéas ou ont été abandonnées brutalement, laissant place à une dynamique naturelle d'enfrichement, phénomène très marqué dans les Vosges du Nord.



Aujourd'hui les prairies se maintiennent autour des villages mais les vallées ont perdu le cordon de prés humides qui serpentait dans le fond de vallée, donnant une lisibilité à celles-ci.



La déprise agricole et l'extension forestière ont entraîné une importante fermeture des paysages vosgiens. Sondernach, photographies aériennes de 1956 et 2012

L'abandon des terrains pentus et la fermeture des versants

Le déclin agricole a touché également les fermes implantées sur les pentes du massif ou le travail était plus difficile. Le recul du pâturage a entraîné là aussi un enfrichement des terres et une fermeture des paysages. Ce phénomène a été accentué par des plantations forestières réalisées sur certains terrains communaux ainsi que sur des parcelles privées de pied de versant. Ces plantations essentiellement de conifères, marquent profondément le paysage vosgien par la géométrie du parcellaire qui s'impose sur les versants.



Le déclin agricole est manifeste : les champs (céréales , pomme de terre) ont disparu du paysage des Vosges, seuls se maintiennent des prés et des pâtures. La fermeture paysagère des versants est radicale. Fréland, carte postale du XIXème siècle (archive départementale du Bas-Rhin) et photographie de 2012

Depuis les années 1970 une volonté de reconquête agricole et paysagère

A partir de l'élaboration du schéma de Massif dans les années 75, des politiques de contrôle de l'espace et de réoccupation agricole ont atténué localement la dégradation des paysages. Plusieurs outils sont mis en place pour tenter d'enrayer les évolutions en cours : documents d'urbanisme, réglementations des boisements visant à empêcher les boisements anarchiques, rénovation pastorale visant à réoccuper des friches et à les remettre en valeur. A partir des années 1980 ces politiques sont coordonnées par la mise en place de plans de paysages intercommunaux, le massif vosgien ayant été pilote dans l'utilisation de ces outils de gestion paysagère sous l'impulsion des deux PNR. Ces politiques ont eu des effets variés suivant les communes, entraînant quelquefois une réouverture spectaculaire des paysages lorsqu'une gestion agricole pouvait être mise en place.



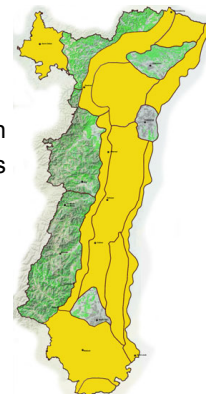
L'exemple de l'AFP "Le vallon de Barembach" 22 ha remis en état agricole en 2000-2004. Source : 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche

* * * * *

Les paysages de prés et de vergers se raréfient

L'agrandissement des parcelles de prés

Les grandes régions herbagères alsaciennes se concentrent dans l'Alsace Bossue, le massif Vosgien et le Jura Alsacien et dans le Piémont nord. Mis à part dans le massif Vosgien, le parcellaire s'est adapté à la mécanisation et la diminution de la main d'œuvre. Les petites parcelles ont été regroupées, même si elles étaient plus confortables pour le bétail : protection du vent, du soleil... le phénomène s'est accompagné bien souvent de la disparition des arbres complantés dans les prés.



L'extension des cultures

Dans les secteurs traditionnellement voués à l'élevage la recherche de performances agronomiques accrues a entraîné l'adhésion à des systèmes utilisant le maïs à adjoindre à des céréales. Cette évolution des techniques a entraîné la nécessité d'un gain en surfaces cultivables. Cela s'est effectué aux dépens des prairies en constante diminution dans les recensements. Ce sont les hauts des croupes des collines, plus facilement mécanisables et plus secs, qui sont les plus sollicités par cette transformation du paysage. Le phénomène s'observe dans l'Alsace Bossue, le Piémont Nord, le Sundgau, le Jura Alsacien, les rieds ...



Plantés en ligne, parfois en plein sur la parcelle, les prés-vergers rythment de leurs silhouettes les versants des collines sous-vosgiennes. Les prairies reculent sous l'avancée des cultures ; les fruitiers se raréfient, ne se maintenant que sur quelques parcelles proches des villages. Eglingen, St-Bernard et Balschwiller dans le Sundgau- photographies aériennes de 1949 et 2012

La raréfaction des prés-vergers et la spécialisation des terroirs

Le système des prés-vergers est caractéristique des secteurs d'élevage. La production fruitière se conjugait avec celle du fourrage pour augmenter les revenus paysans. Les fruitiers des prés-vergers, sont des arbres haute-tige, plantés dans la prairie. Plantés en ligne, parfois en plein sur la parcelle, ils rythment de leurs silhouettes les versants des collines sous-vosgiennes et de l'Alsace Bossue. Mais ce système a du mal à survivre à la mécanisation et à la spécialisation des exploitations. Les arbres appartiennent souvent à la même tranche d'âge et sont trop rarement accompagnés d'arbres plus jeunes. Avec le vieillissement leur nombre va en décroissant.

Par ailleurs la spécialisation des terroirs et des exploitations a entraîné une quasi disparition des vergers, traditionnellement intercalés au milieu des cultures et des prés. C'est le cas dans vignoble comme dans la plaine.



Petit Landau et Hombourg en 1946 (source : Alsace atlas aérien de la France. Gallimard 1964) : Le parcellaire forme une marquerie de micro parcelles en lanières. Les arbres fruitiers sont omniprésents, composant un paysage à la fois cultivé et arboré.



Petit Landau et Hombourg en 2014 : Les parcelles sont vastes et vouées à la culture de maïs irrigué (terres nues lors de la prise de vue) ainsi que de quelques champs de céréales (vert sombre). Les prairies ne se maintiennent que sur un petit parcellaire vivrier autour du village. Les arbres sont quasiment absents du parcellaire cultivé.

Les ceintures de prés-vergers diminuent autour des villages

Les couronnes de prés et de vergers qui ceinturaient les villages ont subi de multiples pressions : le désintérêt envers des formes héritées du passé, la pression dans certains secteurs de cultures plus dynamiques et la pression liée aux extensions bâties qui ont bien souvent grignoté ce petit parcellaire intercalé entre village et cultures. Certaines communes ont ainsi perdu complètement cet écriin arboré, d'autres en possèdent encore une partie, moins importante et moins homogène aujourd'hui. Rares sont les villages à avoir trouvé un équilibre entre évolution et maintien de cette ceinture de vergers.

De nouveaux vergers en extension

L'arboriculture a une place de choix dans le cœur des Alsaciens, surtout la quetsche qui est historiquement liée à la région. Ainsi, la quetsche alsacienne représente 33% de la surface en France (statistique agricole annuelle 2007).

Si les vergers de pruniers et notamment les quetschiers sont l'objet d'une attention particulière en Alsace, ce sont les vergers de pommiers qui sont les plus présents avec 59% de la sole. Les pruniers suivent avec 24% de la surface. Les autres vergers, tous en dessous de 10% de la surface, sont par ordre décroissant : les cerisiers, les poiriers, les noyers, les pêchers, les abricotiers.

Les surfaces de pruniers et pommiers ont augmenté entre 1997 et 2007. Le gain est de 12% pour les pommiers et de 11% pour les pruniers entre 1997 et 2002. Elles ont progressé moins vite entre 2002 et 2007 : +1% pour les pommiers et +4% pour les pruniers. (source agreste 2007).

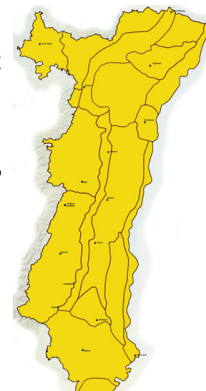
Cette nouvelle dynamique de la production arboricole ne génère toutefois pas les mêmes formes paysagères : les nouveaux vergers sont plantés en haute densité sur de vastes parcelles.

* * * * *

Les bourgs et les villes se sont étalés

Un développement urbain généralisé depuis les années 1960

La période de l'après-guerre correspond comme dans toute la France à une production nouvelle de logements (grands ensembles, puis logement individuels...) et au développement induit par le « tout automobile ». C'est durant cette période (1950-1980) que la ville s'agrandit de manière exponentielle. Elle sort de son carcan historique, passe outre les barrières naturelles (un fleuve, une zone inondable, un relief,...) et déborde sur l'espace libre (agricole), s'étendant davantage là où la pression pour construire est la plus forte et là où le site le permet le plus facilement. En France, et plus qu'ailleurs chez nos voisins européens, le rêve de la maison individuelle s'impose. Cette progression de l'urbanisation a entraîné dans le passé un étalement urbain sans précédent. Les trente glorieuses ont ainsi vu se développer de vastes secteurs de maisons individuelles qui ont considérablement dilaté l'enveloppe urbaine aux dépens des espaces agricoles.



Ainsi, d'abord en périphérie des villes, puis dans les villages aux alentours, puis progressivement dans toutes les communes de la région, de nouveaux secteurs d'habitat voient le jour, dont la caractéristique principale est d'être uniquement constitué de maisons individuelles, sous forme de lotissements déconnectés des centres anciens.



En soixante ans, la ville a doublé son emprise foncière. Lotissements et bâtiments d'activités composent maintenant les premiers plans de l'agglomération. Marckolsheim, photographies aériennes de 1950 et 2012

Des couronnes urbaines qui se sont dégradées au fil du temps

Dans les franges des agglomérations, de nouveaux paysages dits « péri-urbains » apparaissent. Passage obligé, pour accéder aux centres les plus importants, les entrées se font désormais à travers un tissu commercial, artisanal, voire industriel, qui donne une première image de la ville, souvent peu attractive. Dans les villes plus petites, un bâtiment commercial ou artisanal marque souvent l'approche de la ville. Les transitions avec l'espace rural sont brutales et inexistantes.

Dans ces franges urbaines très étalées, l'espace apparaît distendu, composé d'un patchwork d'espaces (habitat, commerces, activités, friches, parcelles agricoles enclavées...) en attente d'une composition harmonieuse. Tout cela s'est effectué au fil du temps sans qu'une organisation urbaine soit clairement lisible.

Une campagne de plus en plus « urbaine »

Avec plus de 10% de son territoire urbanisé, l'Alsace se situe au troisième rang des régions françaises les plus urbanisées derrière l'Île de France et le Nord-Pas de Calais.

Des bourgs et des villages qui s'accroissent

La région a constamment gagné de la population depuis les années 60. Cette croissance a varié de 7000 habitants à 15000 habitants supplémentaires chaque année. La répartition de ces gains était concentrée sur quelques grandes communes alentour des grandes agglomérations dans les années 60. La croissance démographique s'est ensuite diffusée pour concerner aujourd'hui quasiment tout le territoire régional.

En 25 ans, la part des trois grandes agglomérations dans la construction neuve régionale passe de la moitié au tiers. Les communes de moins de 5000 habitants s'accaparent aujourd'hui 60% du volume total de logements construits en Alsace alors qu'elles n'en représentaient que 42% en 1980.

Ainsi la pression urbaine s'éloigne des abords des grandes agglomérations, fait tache d'huile et concerne des territoires jusque-là épargnés.

Le défi de l'étalement urbain

Le problème d'artificialisation du sol est un enjeu important pour le territoire d'autant plus que l'Alsace est déjà très densément peuplée (219 habitants/km²) et que son dynamisme démographique est important, elle devrait dépasser les 2 millions d'habitants en 2040. Chaque année depuis 2000, 655 ha sont urbanisés soit pour l'habitat (376 ha) ou les activités (279 ha).

En ce qui concerne l'habitat, on constate qu'au fil des ans, l'utilisation du foncier est plus économe, le nombre de logements par hectare nouvellement urbanisé augmente, on observe également que cette densité marginale est beaucoup plus élevée dans les grandes agglomérations que dans les

villes moyennes, les bourgs centres et les villages.

Par contre, la conjonction du phénomène de desserrement des ménages et d'augmentation de la population continue à exiger de nouvelles constructions qui, si elles se situent en dehors des tâches urbaines, se feront aux dépens des espaces naturels, forestiers et agricoles.

(Sources : 30 ans d'urbanisation en Alsace - ADEUS-AURM - 2007- DRE Alsace - Région Alsace ; Plateforme Régionale du Foncier en Alsace et de la Consommation des Espaces- CETE Est et DREAL Alsace- 2012)

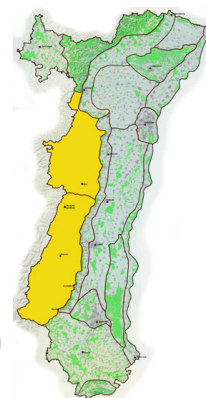
* * * * *

Les hautes chaumes sont devenues de hauts lieux touristiques et naturels

Le déclin des hautes chaumes

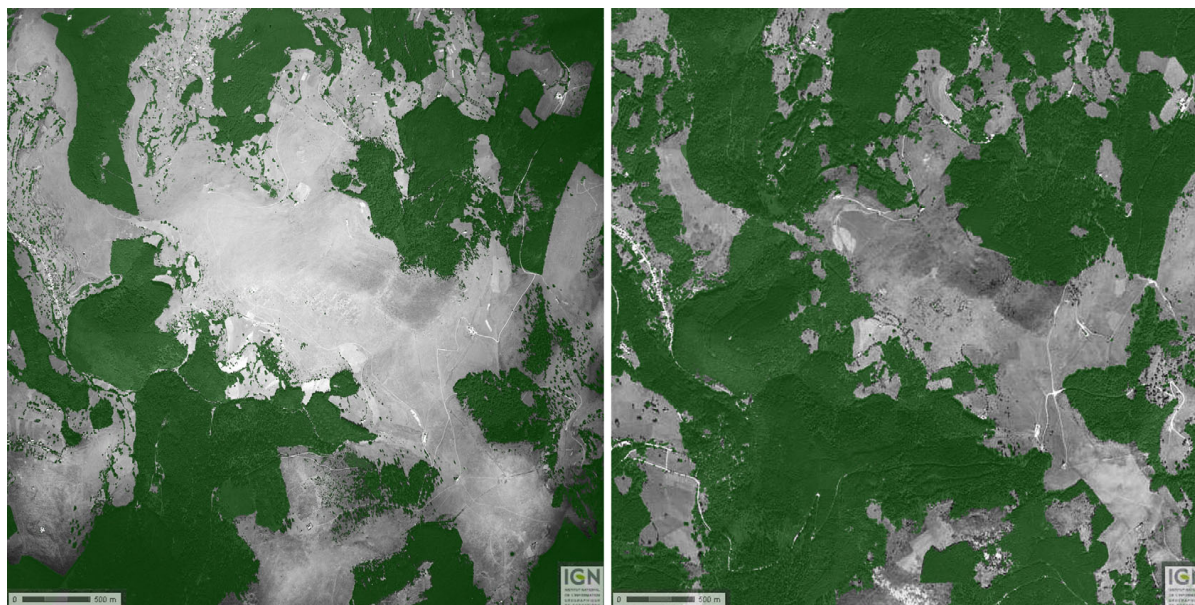
Le système d'usage agricole traditionnel des Hautes Vosges conciliait, à travers les nombreuses fermes d'estive et fermes-auberges, une occupation agricole importante des chaumes et un tourisme de proximité touchant aussi bien les populations des vallées que celles des villes environnantes.

Dès leur création, les marciaires exercent un rôle d'accueil, les chaumes étant des lieux de passage privilégiés d'une vallée à l'autre pour les commerçants, les chasseurs, etc. Les Hautes chaumes sont depuis longtemps pour le citadin, un lieu d'évasion et de retour aux sources. À la fin du XIX^e siècle le club Vosgien et bien d'autres associations ont créé d'innombrables chemins de randonnées et des chalets. Le développement de la fréquentation touristique des hautes chaumes suscita le développement d'auberges dans une partie des marciaires, qui devinrent des fermes-auberges.



Dans les années 1950, on assiste pour diverses raisons à un déclin de cette agriculture, ce qui entraîne l'abandon ou la transformation en résidence secondaire et même à la démolition de certaines fermes et par suite à une diminution de cet accueil touristique original.

Les paysages des chaumes se sont alors fermés, consécutivement à l'abandon d'une partie des pâturages et même à la disparition de certaines chaumes : le reboisement artificiel et l'enfrichement naturel font ainsi disparaître une partie des anciens pâturages, le reste se couvre d'une friche herbacée aux limites floues.



Dans les années 1950, le déclin de l'agriculture sur les Hautes Chaumes entraîne une fermeture des paysages. Friches et boisements (en vert) gagnent le terrain abandonné par l'agriculture. Le phénomène s'inverse dans les années 1970 mais toutes les chaumes n'ont pas été regagnées. Le Petit Ballon, photographies aériennes de 1951 et 2012

Le renouveau de l'économie agro-touristique

Ce relatif abandon ne dure guère puisque, dès le milieu des années 60, un double mouvement de reconquête apparaît avec la reprise des fermes-auberges sous l'impulsion de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin et surtout avec l'essor du ski alpin.

A partir des années 1965, on assiste au développement de nouvelles unités agro-pastorales, les fermes-auberges actuelles. Profitant d'une rapide augmentation des fréquentations touristiques, les fermiers restants s'organisent (association des fermes-auberges, label, charte, etc.) et se développent. Ils défrichent et clôturent des pâturages en friches, accroissent leurs propres troupeaux, dont les productions sont en grande partie commercialisées dans des auberges rénovées, à travers un produit nouveau : le repas marcaire. Ce mouvement de redéploiement s'amplifie, suite au succès des fermiers innovateurs (principalement localisés le long de la Route des Crêtes et dans le secteur du Petit Ballon), pour toucher toutes les Hautes Vosges. Des fermes abandonnées sont alors reprises, d'autres sont reconstruites. Aujourd'hui, la plus grande partie des chaumes sont exploitées par des fermiers-aubergistes.

Les hautes-chaumes : espaces naturels et paysages emblématiques des Vosges

Les caractéristiques des hautes Vosges ont modelé un cortège floristique et faunistique adapté dont, certaines espèces rares et fragiles témoignent du passé climatique de nos régions. Ceci est particulièrement vrai pour les chaumes (landes subalpines) et les tourbières qui accueillent des plantes et insectes que l'on peut qualifier de reliques glaciaires. A partir des années 1965, sont mises en place différentes mesures de protection : arrêté préfectoral de protection de la flore du massif du Rossberg, créations de Réserves Naturelles dans les années 1980, secteur Natura 2000 Hohneck, au cœur de l'ensemble des Zones Spéciales de Conservation « Hautes-Vosges », Arrêté de protection de Biotope (APB) du Kastelberg, Zonage NATURA 2000- Directive Habitats-dans le secteur Hohneck/ Kastelberg...

Les paysages emblématiques exceptionnels des Hautes chaumes font également l'objet de mesures de protections au titre des sites : le massif vosgien possède à ce jour les plus vastes sites protégés d'Alsace. Les sites du massif des Vosges et de Schlucht-Hohneck, inscrits en 1971-1972, représentent à eux deux 61000 ha. La protection des paysages du massif vosgien s'inscrit dans une dynamique longue avec le classement en 1936 du massif du grand Hohnack à Labaroche et le classement du Ballon d'Alsace en 1982.

Les infrastructures touristiques se développent



La fréquentation touristique des sites majeurs s'accompagne d'aménagements successifs : nouvelle route, vaste aire de stationnement, hébergement et restauration, piste de luge... Le Grand Ballon en 1925 (carte postale archives départementales du Haut-Rhin) et 2014

Recherchées et appréciées pour ses paysages et sa quiétude, les Hautes-Vosges sont très fréquentées. La route des crêtes, route historique construite pendant le 1er conflit mondial est devenue une route touristique qui permet d'accéder avec une grande facilité à ces paysages emblématiques.

Plus récemment s'est développée la pratique du ski de fond et celle du ski de descente. L'aménagement du domaine skiable implique la mise en place d'équipements lourds : routes d'accès, pistes, téléskis, parkings, bâtiments de service, hébergement... Les routes s'élargissent et sont dotées de parkings. Les cars et les voitures affluent. La création des stations de ski a entraîné le défrichement rectiligne de forêts pour le tracé des pistes de ski.



L'aménagement du domaine skiable implique la mise en place d'équipements lourds : routes d'accès, larges parkings, pistes de ski, de luge, téléskis, bâtiments de service, hébergement. Le site naturel devient un site touristique aménagé. Le Markstein photographies aériennes de 1956 et 2012

Quelques sites des Hautes Chaumes ont été manqués profondément par la pression touristique, notamment le Hohneck, le Ballon d'Alsace, le Markstein. De nombreux cris d'alarme se sont élevés.

Le Schéma d'Aménagement et d'Orientations du Massif Vosgien, en particulier, a signalé le danger en soulignant la fragilité du milieu et la nécessité de mettre en œuvre un plan de protection et de mise en valeur des Hautes chaumes visant à concilier des objectifs en apparence contradictoires :

- d'une part la préservation du patrimoine naturel et des paysages,
- d'autre part le développement des activités et des potentialités pastorales et touristiques.

C'est surtout en dehors de la période d'enneigement - c'est à dire pendant la plus grande partie de l'année- que l'on peut juger de la présence souvent encombrante de ces équipements. Les installations devraient être conçues en fonction de leur impact en toute saison, ce qui n'est généralement pas le cas. Trop souvent, la chaume est considérée comme le support d'une mise en valeur touristique alors que les pratiques sportives devraient être ici le moyen et l'occasion d'un contact avec ces paysages d'exception ceux-ci devant dès lors être traités avec les plus grands ménagements.

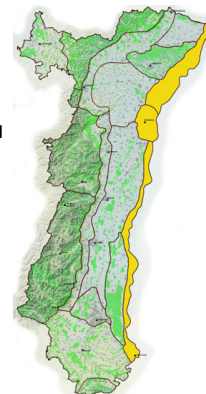
(sources : *Plan de protection et de mise en valeur des Hautes Vosges. 1990 ; Les paysages des hautes chaumes du massif vosgien. 1981*)

* * * * *

Le Rhin s'est industrialisé

L'artificialisation du Rhin

L'aménagement du Rhin a progressivement permis de maîtriser les inondations qui envahissaient régulièrement la plaine d'Alsace. Les endiguements successifs du fleuve puis sa canalisation ont radicalement transformé sa perception. Aujourd'hui la plaine s'emble se terminer aux pieds du talus de la digue encadrant le canal. Les berges elles-mêmes ont perdu toute souplesse avec un traitement bétonné. Le fleuve imprévisible est progressivement devenu une voie de transport à grand gabarit, support d'un important trafic.

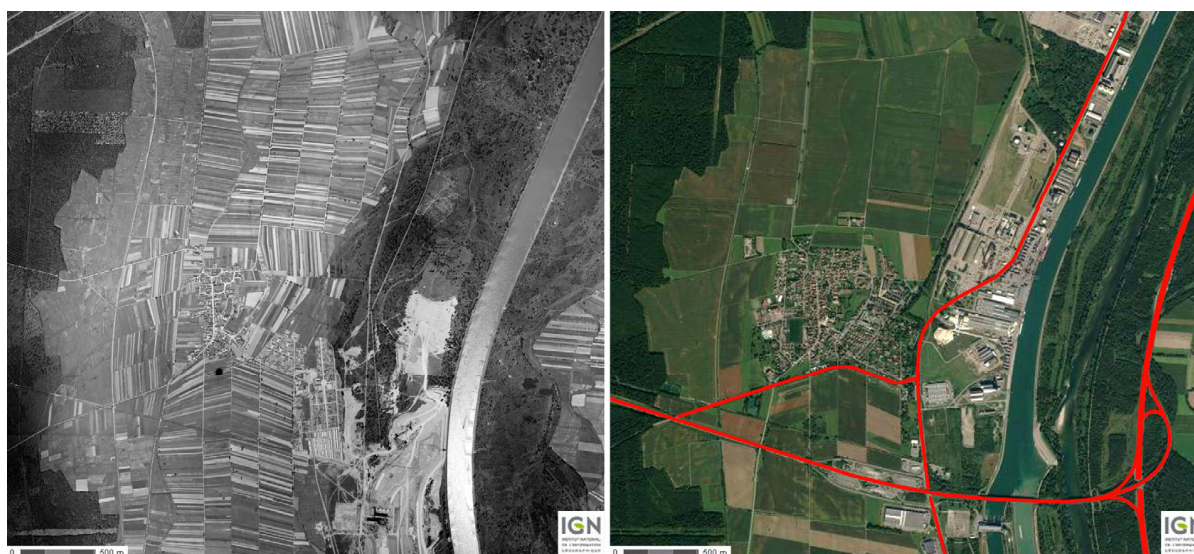


L'industrialisation du Rhin

A partir des années 1950, la domestication du Rhin libère de grands espaces pour des équipements industriels et de transport. Par ailleurs les centrales hydroélectriques implantées le long du fleuve mettent à disposition une grande quantité d'énergie. La zone industrielle d'Ottmarsheim-Chalampé, par exemple, se développe en offrant 500ha aux portes d'une centrale électrique et une situation de nœud de transports idéale pour une base logistique. Autour de Mulhouse, les activités se développent à Petit-Landau au sud, puis Hombourg et Ottmarsheim au nord.

Les abords du Rhin voient se développer de multiples carrières exploitant les alluvions rhénanes. De part et d'autre de la frontière, apparaissent ainsi des terminaux de carrières permettant le chargement direct des granulats sur les barges transitant sur le canal.

Si les principaux centres industriels (électricité, chimie, raffineries, automobile, à Biesheim, Ottmarsheim, Saint-Louis...) se déplacent hors des centres urbains et s'installent sur les bords du Rhin, c'est bien du fait d'une réelle politique d'infrastructures à l'échelle nationale voir européenne.



A partir des années 1950, la domestication du Rhin libère de grands espaces pour des équipements industriels et de transport. Par ailleurs les centrales hydroélectriques implantées le long du fleuve mettent à disposition une grande quantité d'énergie. La zone industrielle d'Ottmarsheim-Chalampé, par exemple, se développe en offrant 500ha aux portes d'une centrale électrique et une situation de nœud de transports idéale pour une base logistique.. Ottmarsheim, photographies aériennes de 1951 et 2012

Les voies de circulation modernes se concentrent à proximité du Rhin

A partir des années 1950, les pouvoirs publics aménagent à grande échelle. Ainsi, l'oléoduc sud européen permet la création des raffineries d'Herrlisheim et de Reichstett. Le projet du grand canal d'Alsace est porté afin de soutenir les échanges en vallée du Rhin. La voiture, rendue accessible à un large public, et la construction des autoroutes A36 et A4 permettent de relier toujours plus vite les centres urbains entre eux. Paris n'est plus qu'à 4h30 de Strasbourg et Mulhouse à 1h30 de Strasbourg. Enfin, l'aéroport de Bâle-Mulhouse accueille ses premiers passagers en 1970.

La renaturation du Rhin

Forêt rhénane, bras du « vieux Rhin », îles, zones humides ou de confluences, constituent des d'espaces à vocation naturelle le long de l'infrastructure rhénane. Les abords du Rhin offrent ainsi un vrai paradoxe, conjuguant une stratégie de développement d'infrastructures et d'industries lourdes avec une politique de protection d'espaces naturels et de renaturation du cours du vieux Rhin. Le résultat est un patchwork paysager offrant des contrastes paysagers surprenants.



Les abords du Rhin offrent un vrai paradoxe, conjuguant une stratégie de développement d'infrastructures et d'industries lourdes avec une politique de protection d'espaces naturels et de renaturation du cours du vieux Rhin. Le résultat est un patchwork paysager offrant des contrastes paysagers surprenants. Ottmarsheim

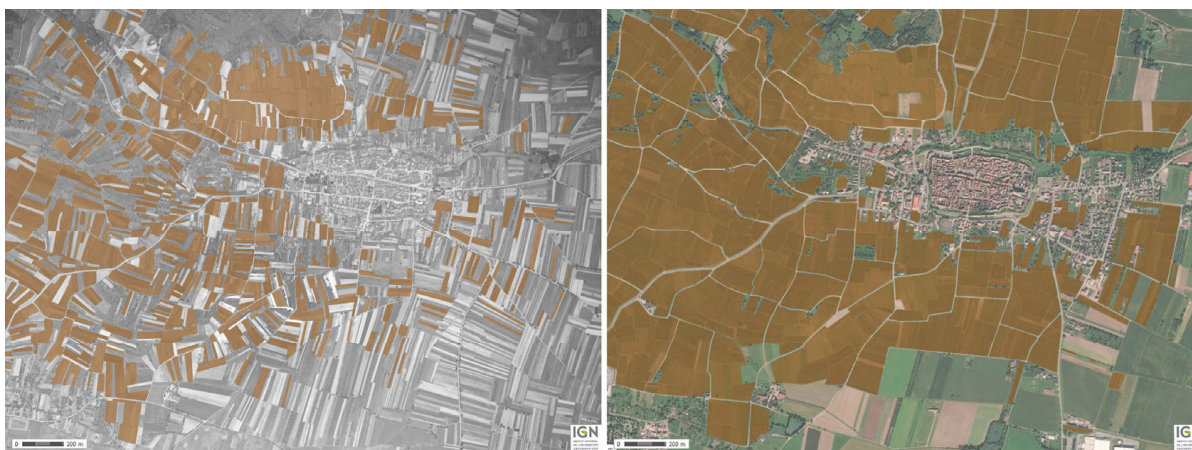
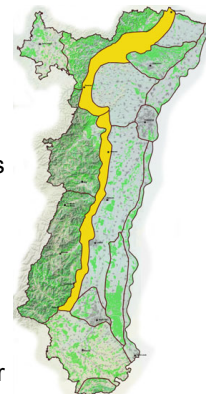
* * * * *

Les paysages de vignobles ont progressé

Un vignoble qui progresse après-guerre

L'extension maximale du vignoble alsacien s'est située au XIX^e siècle avec 30 000 ha et des vins de faible qualité. A la fin du XIX^e siècle, les attaques du mildiou, puis du phylloxera ont modifié les pratiques en vigueur. C'est depuis cette époque que la recherche d'une meilleure qualité s'est développée, notamment en utilisant des cépages sélectionnés et en remplaçant la conduite ancienne en quenouille par un palissage sur fils. Une forte diminution des surfaces viticoles s'ensuivit, le vignoble atteignant seulement 9 500 ha en 1948.

Au début des années 1960, les surfaces augmentent à nouveau. La délimitation AOC intervenue en 1962 concerne aujourd'hui 16 000 ha. L'AOC Alsace représente actuellement 74 % de la production totale dont 92 % de blancs. Il existe également des vignes plantées en dehors de l'AOC, quasi exclusivement dans la plaine, qui produisent des vins de table ou pour la consommation personnelle.



L'extension du vignoble depuis la guerre est considérable. Le parcellaire viticole s'est uniformisé au sein de l'aire AOC en absorbant les prés et les vergers qui y étaient autrefois intercalés. Bergheim, photographies aériennes de 1951 et 2012

Un équilibre entre forêt, vigne et prés

Jusqu'aux années 1960, le vignoble est entrecoupé de prairies, de champs : l'agriculture classique reste indispensable pour nourrir les familles ; les prairies sont nécessaires aux oies, et surtout aux animaux de trait utilisés pour le travail dans les vignes. Au-dessus des vignes, les bois participent au système de production fournissant la matière première des piquets de vigne et de l'outillage agricole. Le recul du vignoble avait entraîné une descente de la forêt, son extension se fait en partie en grignotant sur les bois qui le jouxtent.

Le vignoble s'étend également vers la plaine avec des parcelles plus étendues où l'on accepte des risques de gelées, en particulier dans l'ensemble de la zone centrale du piémont. Toutes ces parcelles sont converties en vignoble suite à l'explosion de l'écart de revenu entre la vigne et les autres ateliers agricoles. Les célèbres oies, chevaux, vaches, charrettes à foin des dessins de Hansi appartiennent désormais au passé. Aujourd'hui les cultures céréalières de la plaine viennent au contact des vignes les plus basses.

Sous une apparente immobilité, le vignoble se redessine

S'il y a encore beaucoup de pluriactifs qui cultivent la vigne et vendent le raisin à la coopérative, ils sont moins nombreux chaque année. Le vignoble devient progressivement géré par des viticulteurs professionnels qui veulent rationaliser le travail, agrandir les parcelles.

De gros hangars viticoles sont construits à côté de l'habitat traditionnel. Il est vrai que le manque de place à l'intérieur des villages incite certains exploitants à déplacer leurs installations en périphérie du village.

Sur les collines au relief plus marqué, le parcellaire viticole est façonné de terrasses et de murets. Là aussi les techniques ont évolué, l'emploi de la pierre se faisant rare au profit de murs bétonnés ou de talus enherbés. Les aménagements hydrauliques parfois radicaux ont été réalisés pour limiter les enjeux liés au ruissellement tandis que par endroits apparaissent de nouvelles plantations de vignes sur des banquettes horizontales qui permettent une meilleure maîtrise hydraulique.

Depuis le milieu des années 1970, la technique de l'enherbement permanent s'implante avec des succès divers selon les communes du vignoble. Aujourd'hui le vignoble est enherbé à hauteur de 85 % au moins un rang sur deux.



Le parcellaire viticole se transforme progressivement par l'agrandissement parcellaire et la modification des techniques culturales : enherbement sur le rang, culture sur banquettes... Turckheim

* * * * *